

REPUBLIQUE FRANCAISE		
DEPARTEMENT GERS		
NOMBRE DE MEMBRES		
Afférent au Conseil municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
	15	12
DATE DE LA CONVOCATION : 26/03/2026		
Objet : Vente voirie non cadastrée, ZA Labarthète		
Délibération N°	30-2026	

**EXTRAIT DU REGISTRE
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE SAINT-CLAR**

Envoyé en préfecture le 08/04/2026
Reçu en préfecture le 08/04/2026
Publié le 08/04/2026
ID : 032-213203706-20260331-302026-DE

SEANCE ORDINAIRE N°04-2026

Du 31 mars 2026

L'an deux mille-vingt six le trente et un mars à 19h30, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil municipal sous la présidence du maire, Eric Ballester

Présents: BALLESTER Éric, VILLADIEU Catherine, TERNIER Gilles, FOURSIN Guy, DERREY Alain, RAZAFIMANANTSOA Marie-Hélène, DESIRAT Véronique, ORMIERE Sylvie, GAURAN Jean-Luc, MATTIUZZO Cyril, PLEWA Claude, CHOMARAT Caroline

Absents excusés: RAGUENEAU Laure, POUTEAU Lionel, VILLEMUR Michèle

Secrétaire de séance : CHOMARAT Caroline

Procurations : POUTEAU Lionel donne procuration à DERREY Alain.
RAGUENEAU Laure donne procuration à VILLADIEU Catherine

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal de la demande de Monsieur DELPRAT Florian visant à acquérir une portion de voirie non cadastrée située dans la zone d'activités de Labarthète, d'une superficie de 120 m² afin de permettre une entrée supplémentaire à son local cadastré AB 13.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide de céder cette voirie non cadastrée à Monsieur DELPRAT Florian pour un montant de 1 euro. Il autorise également Monsieur le Maire à signer l'ensemble des documents afférents à cette opération, les frais annexes étant intégralement à la charge de l'acquéreur.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits

Le maire,
Eric BALLESTER

Secrétaire de séance,
CHOMARAT Caroline